



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports**



Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

12/09/2023

INFO ROUTES

Réouverture du tunnel de Nogent

Le lundi 11 septembre 2023, aux environs de 18h30, un véhicule léger tombé en panne dans le tunnel de Nogent (A86) en direction de Rosny-sous-Bois, a pris feu en raison d'un défaut mécanique, alors que l'opération de dépannage du véhicule allait être engagée. Les actions de mise en sécurité des usagers du tunnel de Nogent ont été immédiatement enclenchées par les opérateurs de la DIRIF et les forces de secours.

Toutefois, suite au dégagement de fumée important que cet incendie a occasionné, neuf personnes ont malheureusement été intoxiquées. Elles ont été prises en charge par les secours rapidement arrivés sur les lieux du sinistre et mises définitivement hors de danger, après avoir été qualifiées en urgence relative.

Certaines installations de sécurité du tunnel de Nogent ont été impactées par ce sinistre, ce qui a empêché la réouverture du tunnel dans le sens Créteil vers Rosny-sous-Bois, une fois le sinistre maîtrisé et les usagers mis hors de danger. La remise en état des équipements endommagés a été engagée par les équipes de la DIRIF dès la soirée et s'est prolongée pendant toute la nuit, jusqu'en matinée du 12 septembre 2023.

Ces interventions d'urgence ont permis de remettre en état partiellement ces installations en fin de matinée, ce qui a permis de rétablir un niveau de sécurité du tunnel suffisant, autorisant la réouverture de l'autoroute à la circulation.

Les usagers peuvent consulter www.Sytadin.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@sytadin).

Consciente de la gêne occasionnée par ces travaux, la direction des routes d'Île-de-France remercie l'ensemble des usagers de leur compréhension et met tout en œuvre pour minimiser les désagréments.

*Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.*

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr